

# Découper le Maghreb : deux géographies coloniales antagonistes (1902-1937)

*Florence Deprest*

*Université Bordeaux 3, E.H.GO (UMR 8504 Géographies-Cités)*

**Résumé.**— Entre les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin de l'entre-deux-guerres, Augustin Bernard et Émile-Félix Gautier sont en lutte pour le monopole de la compétence scientifique dans le domaine de la géographie universitaire nord-africaine. Leur compétition institutionnelle se double d'un affrontement idéologique concernant la politique coloniale en Algérie. À partir de l'analyse de quelques-unes de leurs principales œuvres publiées entre 1902 et 1937, l'auteur se propose de montrer comment les positions dans les champs universitaire et politique orientent les savoirs géographiques produits par les deux hommes, et tout particulièrement leurs conceptions du découpage de l'espace régional maghrébin.

**Algérie • Épistémologie • Géographie coloniale • Maghreb • Région**

**Abstract.**— **Dividing Maghreb: two opposing colonial geographies (1902-1937).**— From the final years of the 19th century until the close of the inter-war period, Augustin Bernard and Émile-Félix Gautier struggled for the monopoly on scientific competence in the field of North African academic geography. Their institutional competition was underpinned by an ideological clash over colonial policy in Algeria. Through an analysis of their key works published between 1902 and 1937, the author endeavours to show how their positions in the academic and political spheres influenced the geographical knowledge produced by the two men, and particularly their views of the spatial division of the Maghreb region.

**Algeria • Colonial geography • Epistemology • Maghreb • Region**

**Resumen.**— **Dividiendo Maghreb: dos geografías coloniales antagonistas (1902-1937).**— Entre los últimos años del siglo XIX y el fin del entre-dos-guerras, Augustin Bernard y Émile-Félix Gautier luchan para el monopolio de la competencia científica en el campo de la geografía universitaria norteafricana. Su competición institucional se duplica con un confrontación ideológica sobre la política colonial en Argelia. A partir de sus obras principales publicadas, el autor propone demostrar como las posiciones de los dos hombres en los campos universitario y político pueden orientar los conocimientos geográficos, y particularmente la división del espacio geográfico magrebí.

**Argelia • Epistemología • Geografía colonial • Maghreb • Región**

Entre les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle et la fin de l'entre-deux-guerres, la géographie nord-africaine est dominée par deux figures universitaires : Augustin Bernard (1865-1947) et Émile-Félix Gautier (1864-1940). Le premier est en poste à Alger de 1894 à 1902, puis il enseigne à la Sorbonne sur un poste consacré à la géographie et à la colonisation de l'Afrique du Nord, jusqu'à sa retraite. Gautier arrive à Alger pour lui succéder et y reste en poste jusqu'en 1935. Quarante ans plus tard, le géographe Marcel Larnaudé consacre un article à la carrière et aux travaux de ce duo de scientifiques dont il affirme : « Presque exactement contemporains, ils ont suivi des carrières parallèles, mais fort indépendantes l'une de l'autre, comme étaient dissemblables leurs caractères et leurs talents » (1975, p. 108). Il les présente alors comme deux figures scientifiques opposées mais complémentaires : Bernard,

géographe de « cabinet », doué pour les grandes synthèses concernant l'ensemble nord-africain ; Gautier préférant le terrain, plus féru de travaux de détail accomplis surtout dans le domaine saharien. Une impression d'harmonie se dégage de ce récit dans lequel les événements institutionnels s'enchaînent sans anicroche.

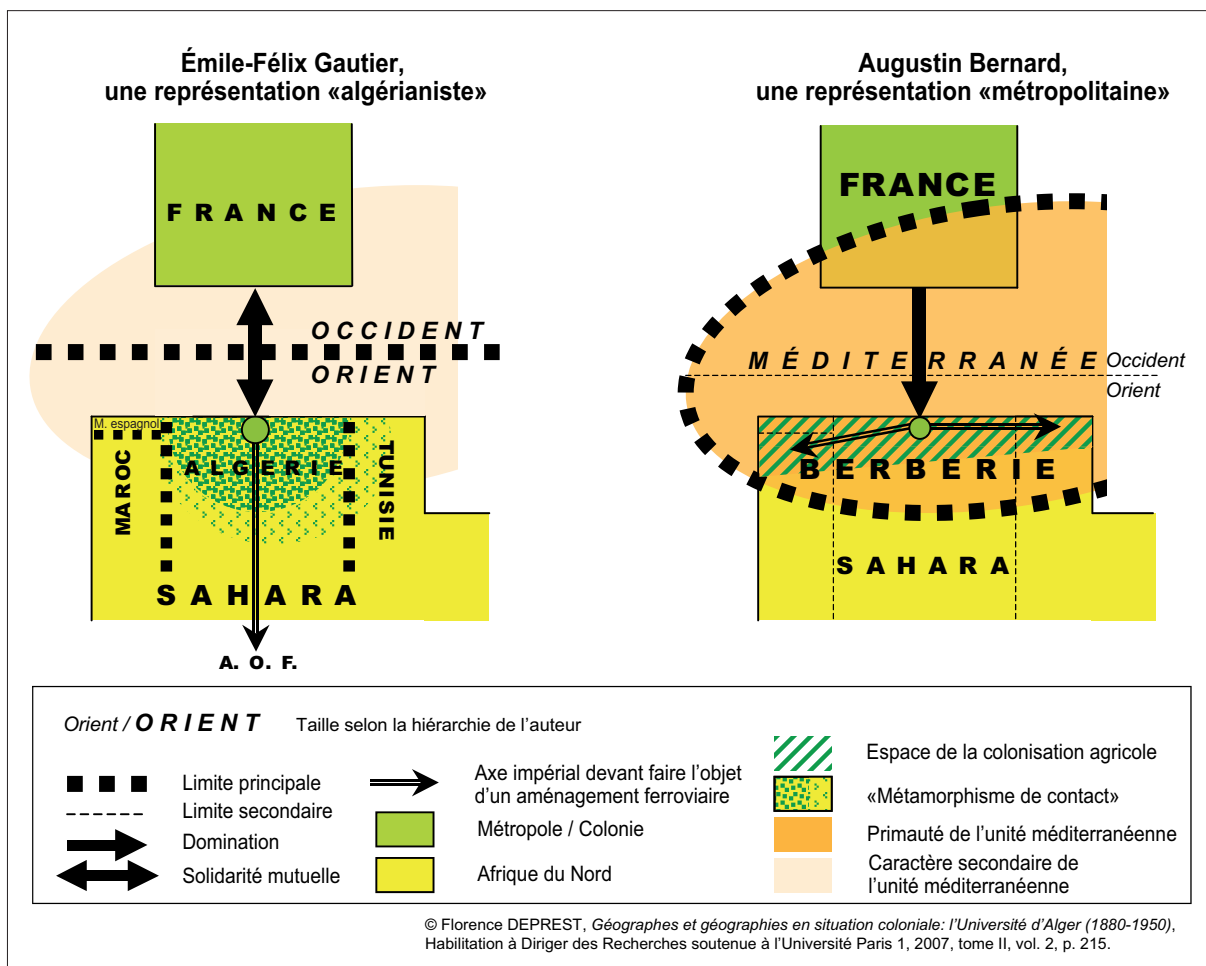
Il est effectivement impossible de dissocier Bernard et Gautier, mais la réalité historique est loin de la légende dorée racontée par Marcel Larnaude. Parce qu'ils occupèrent simultanément les plus hautes positions universitaires de la recherche géographique sur l'Afrique du Nord pendant plus de trente ans, les deux hommes se révèlent en lutte pour le monopole de la compétence scientifique dans le domaine de la géographie nord-africaine, comme le confirme l'analyse des archives institutionnelles universitaires (Deprest, 2007). S'agissant des terrains, Bernard, qui jouit du prestige de la Sorbonne, est l'expert de l'Afrique du Nord « utile », alors que Gautier règne sur un désert saharien dont il s'échine à démontrer la valeur pour les communications terrestres mondiales. Par ailleurs, leur lutte institutionnelle se double d'un affrontement idéologique. Bernard, intimement lié aux milieux politiques radicaux-socialistes (1), est un fervent partisan de leur « politique indigène ». En revanche, Gautier en tant qu'« Algérien » — c'est-à-dire selon le vocabulaire de l'époque : Français d'Algérie —, prend fait et cause contre l'accès des musulmans aux droits politiques. Ces positions dans les champs universitaire et politique orientent, au sens propre, les savoirs géographiques produits par les deux hommes. L'analyse de leurs œuvres scientifiques principales publiées entre 1902 et 1937 permet ainsi de mettre au jour comment ils construisent, dans le cadre d'injonctions idéologiques différentes, des découpages de l'espace dont les directions principales sont quasiment orthogonales les unes aux autres (fig. 1).

### **Clivage Occident-Orient contre unité méditerranéenne**

Chez Gautier, la limite première est celle entre l'Occident et l'Orient (2). Cette frontière est celle qui fonde le système colonial, car elle symbolise l'indestructible et éternelle limite entre l'Européen et l'Indigène. Bien que, selon Gautier, l'Algérie soit morcelée entre nomades et sédentaires, entre citadins et nomades dans la région occidentale arabophone, entre Chaouïa et Kabyles formant « deux petites planètes distinctes » dans la région berbérophone, auxquels s'ajoutent aussi la communauté dispersée des Mzabites, tout cela ne forme « en face du bloc colon » qu'un seul « bloc indigène musulman » qui « reste à part, clos et imperméable en gros » (1930, p. 33 ; 1931, p. 7).

Dans une partie considérable du Maghreb, les gens, avec qui la France est aujourd'hui en contact, parlent une langue sémitique voisine de l'Arabe, s'habillent et se coiffent, pensent et sentent à l'orientale, depuis près de trois millénaires. C'est un poids terrible à soulever. (Gautier, 1927, p. 131-132)

Pour Gautier, ce poids de l'Orient est surtout celui de l'Islam. Or, selon lui, dans la succession des puissances étrangères ayant dominé le Maghreb, la France s'est donné un rôle inédit : « L'Algérie s'est attachée à la tâche terrible d'occidentaliser un morceau d'Orient » (3) (1930, p. 35). Gautier affirme ainsi que « le seul germe français » en Afrique du Nord est en Algérie : « s'il avorte, il n'y aura rien du tout ; et l'Afrique du Nord continuera sans doute sa stagnation berbère et orientale » (1920, p. VIII-IX). À ses yeux, la domination sous la forme de protectorat comme en Tunisie et au Maroc, sans la présence massive de colons, n'a aucune chance de transformer le « bloc oriental ».



## 1. Découpages de l'espace maghrébin selon deux représentations impériales antagonistes

Obnubilé par la tectonique des blocs, Gautier trouve dans la géologie des socles une métaphore pour illustrer l'action de transformation en profondeur de la nature orientale par les colons européens : le métamorphisme de contact. Le colonat est un magma intrusif, « roche en fusion venue des profondeurs », qui cristallise, et les indigènes s'en trouvent « métamorphisés » (1920, p. 222-223 ; 1930, p. 37-38). Selon Gautier, l'une des preuves les plus flagrantes du phénomène réside dans le jugement de leurs coreligionnaires marocains qui considèrent déjà les indigènes d'Algérie comme des « demi musulmans » (1920, p. 223).

Gautier intègre la domination française dans la succession des puissances extérieures qui ont pris possession d'un Maghreb naturellement divisé et incapable d'assurer son unité politique dans la mesure où les esprits orientaux marqués par l'organisation tribale restent naturellement fermés à l'idée d'État territorial unitaire. En Algérie, un conquérant aurait donc chassé l'autre, mais n'aurait « jamais été chassé par une révolte des indigènes ». Avec son ouvrage géohistorique *Les Siècles obscurs du Maghreb*, Gautier tient à démontrer de manière savante que, s'il y eut de multiples tentatives d'unification à partir de divers centres historiques, toutes échouèrent alternativement sous les coups des nomades ou bien des sédentaires : « L'Algérie est un morceau d'Orient, elle n'a jamais été une patrie » (1920, p. 47). L'histoire prouverait donc qu'« il n'y a jamais eu de classe dirigeante autochtone, jamais au grand jamais à travers les millénaires », ce qui suffirait à expliquer que « la domination française en Algérie est admirablement supportée » (1930, p. 38-39).

À l'opposé d'un clivage tranché entre l'Europe et le Maghreb, Bernard met en avant la région de transition entre l'Europe et l'Afrique : « On dit quelquefois que l'Afrique commence aux Pyrénées : on peut dire aussi bien que l'Europe se termine au Sahara ». Si l'Espagne a quelque chose d'africain, l'Afrique du Nord a quelque chose d'euro-péen : « elle fait partie du groupe des pays méditerranéens » (1937, p. 29). Pour Bernard, l'invasion arabe et l'islamisation ont séparé l'Afrique du Nord de l'Occident. À la différence de Gautier, la partie la plus septentrionale de l'Afrique du Nord n'a donc pas toujours été un « morceau de l'Orient » : elle l'est devenue historiquement et la domination française a eu pour effet de la rattacher à nouveau à l'Europe. La construction d'une unité naturelle et historique de la Méditerranée occidentale légitime ainsi l'unité impériale que la France constitue avec l'ensemble du Maghreb. En même temps, Bernard soutient que la domination française doit s'établir selon le principe de l'association. Il se fait ainsi le porte-parole de la doctrine gouvernementale des Radicaux au pouvoir au tournant du siècle (Ageron, 1968, p. 989-1002).

Depuis les années 1890, l'idéal assimilationniste qui consistait à vouloir faire adopter la « Civilisation française » par les populations indigènes et les transformer ainsi progressivement en Occidentaux, avait rencontré en métropole de plus en plus de détracteurs qui le jugeaient utopique, voire peu souhaitable. L'entrée dans un nouveau siècle inspire ainsi aux lobbies coloniaux métropolitains « l'esprit colonial nouveau » — qui ne l'est évidemment pas —, fondé sur l'*association* et la *politique indigène* (4). Condamnant l'assimilation, ses partisans réaffirment le bien-fondé des principes du protectorat et puisent leurs références dans le projet saint-simonien d'association de l'Orient et de l'Occident. Ils entendent ainsi « laisser subsister le plus possible de coutumes et d'institutions indigènes », et tout ce qui n'est pas formellement contraire au droit français (Ageron, 1968, p. 997). Président du Conseil, le radical Waldeck-Rousseau affirme ainsi : « il faut amener les indigènes à évoluer non pas dans notre civilisation, mais dans la leur » (Ageron, 1968, p. 994). La référence de Bernard à la primauté de la Méditerranée, comprise depuis les saint-simoniens puis Élisée Reclus comme une matrice de l'union de l'Orient et de l'Occident (Deprest, 2002), s'inscrit dans ce système de référence. Pour Bernard, même si le Maghreb a eu un passé méditerranéen avant d'être islamisé, la présence française contemporaine ne saurait en aucun cas « annuler les influences du passé » : « la Berbérie continue de faire partie du monde de l'islam » (Bernard, 1937, p. 30). Le projet colonial doit ainsi consister à intégrer en partie les différences, et non les abolir toutes. Cette doctrine associationniste est aussi une voie que soutiendra Lyautey lors de la mainmise de la France sur le Maroc.

### **Compartiments longitudinaux contre zonage latitudinal**

À partir de cette structure supérieure de la Méditerranée occidentale, Bernard construit le concept régional de Berbérie. Il l'impose comme région de référence pour le classement régional des articles dans les *Annales de Géographie* ainsi que dans la *Bibliographie Géographique Internationale* entre 1902 et 1912. Il la conserve dans la *Géographie Universelle* (1937). Selon lui, « la Berbérie n'a de limites nettes que là où elle est baignée par les mers : Atlantique, Méditerranée, Golfe des Syrtes ». Au sud, elle cesse avec les plissements alpins, et aussi là où la culture devient impossible sans irrigation. Toutefois ces deux critères ne sont pas totalement discriminants car il existe des transitions insensibles. Bernard propose néanmoins de fixer la limite sud de la Berbérie par le sillon du Dra, de l'oued Djeri et des grands chotts tunisiens (1937,

p. 30). Le concept géographique de l'unité de la Berbérie rétrograde les différences Est-Ouest au rang de nuances: « Les ressemblances que présentent les pays et les hommes, d'un bout à l'autre de la Berbérie sont beaucoup plus frappantes [que les contrastes] » (1937, p. 31). Il privilégie le gradient des différences Nord-Sud. Ainsi le territoire s'organise en deux grandes bandes successives. Des rivages de Tunis à Gibraltar, « ni la structure du sol, ni la disposition du relief, ni le tapis végétal, ni la physionomie des habitations et les mœurs des indigènes ne subissent de différences fondamentales » (*ibid.*). Parallèlement plus au sud, du golfe de Gabès à l'oued Dra, « on rencontre les mêmes ksours, villages du désert, îlots de culture et de vie sédentaire, qui tranchent sur la désolation et le vide des immenses étendues avoisinantes, hamadas pierreuses ou dunes de sable » (*ibid.*). Cette subdivision transverse Berbérie/Sahara minimise l'importance de toutes les divisions méridiennes.

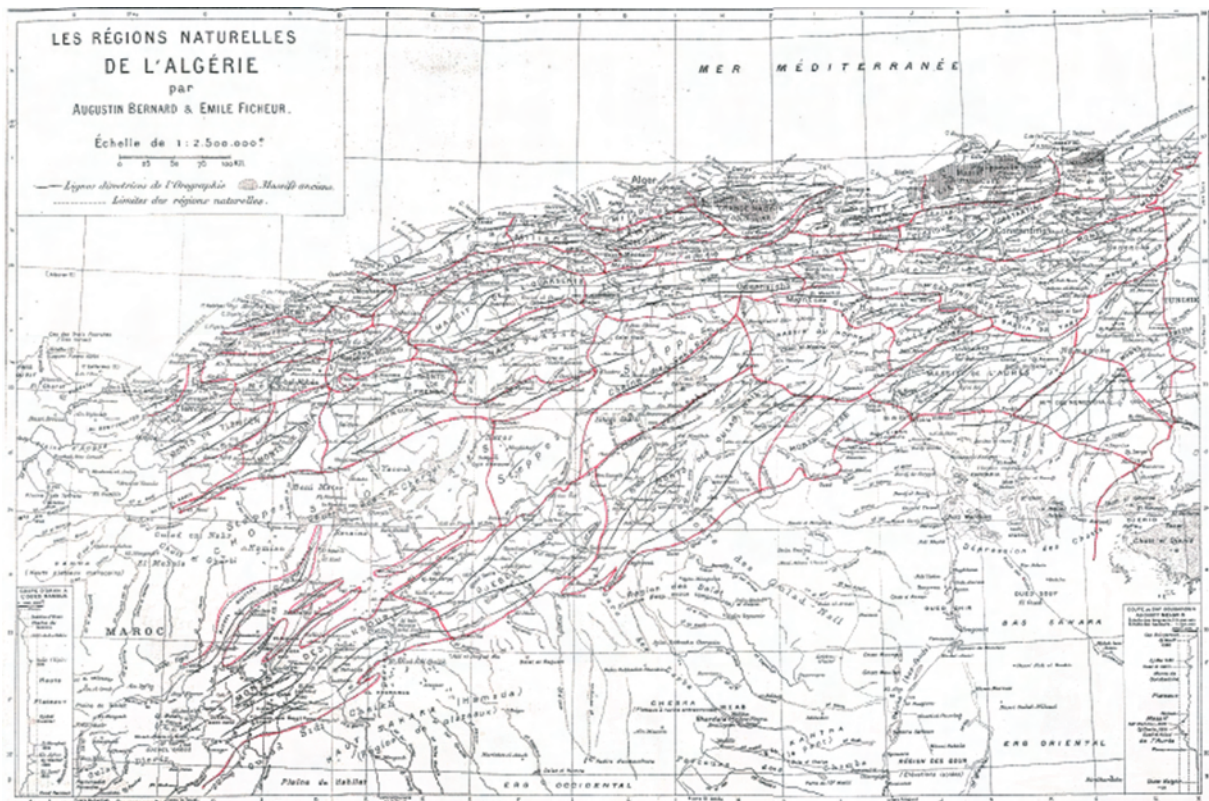
L'unité géographique de la Berbérie est évidente, malgré les événements qui l'ont brisée en trois morceaux: Maroc, Algérie, Tunisie. Jamais, entre ces trois contrées inséparables, on n'a pu tracer de limites certaines, et la politique, après les avoir divisées, subit la force des choses qui tend de plus en plus à les réunir. (Bernard, 1937, p. 31)

Cette organisation latitudinale à l'échelon supérieur de l'Afrique du Nord est aussi celle qu'Augustin Bernard défend à l'échelon de l'Algérie depuis 1902. En effet, il signe sur ce sujet, en collaboration avec Émile Ficheur, directeur du Service de la Carte géologique d'Algérie, un très long article, « Les régions naturelles de l'Algérie », que les *Annales de Géographie* publient en trois volets. Après avoir rappelé la nature bioclimatique du découpage traditionnel entre Tell, Steppe et Sahara, les auteurs affirment que les subdivisions de ces grandes zones sont déterminées « par la nature lithologique des terrains, les plissements qu'ils ont subis et les caractères extérieurs qu'ils présentent » (1902, p. 221). Parce que la géomorphogénie est structurée dans le sens de la latitude, les facteurs géologiques agissent dans le même sens que les facteurs climatiques. En conséquence, l'étude des régions naturelles algériennes s'apparente au commentaire géographique de la *Carte géologique de l'Algérie à 1/800 000* (1902, p. 223). En Algérie, les régions naturelles s'égrènent ainsi en « une succession de bandes allongées et étroites », parallèles au littoral. Elles sont donc décrites selon trois « zones »: zone littorale composée de la chaîne littorale et de la grande dépression sublittorale, zone intérieure constituée par la chaîne médiane et sa bordure ainsi que les massifs de la chaîne intérieure, enfin zone des steppes où sont regroupés plateaux, chotts et massifs de l'Atlas saharien (**tabl. 1** et **fig. 2**).

En 1922, Gautier publie *Structure de l'Algérie* contre « Régions naturelles de l'Algérie » de Bernard et Ficheur. Gautier répète ainsi que le but poursuivi est « modeste » et « descriptif »: il veut « débrouiller, classer, dégager des régions naturelles » (1922, p. 202). Il affirme vouloir « essayer ici une synthèse » qui serait la « première tentative de ce genre » (1922, p. 6). Gautier se donne donc le rôle du précurseur et, par d'habiles stratégies rhétoriques, contredit sans jamais le citer, le grand article de Bernard et Ficheur. Certes l'Atlas est un plissement relatif au système alpin qui présente en Algérie une direction générale Est-Ouest, bien visible dans le Tell. Mais selon Gautier, si l'on veut « débrouiller un peu le chaos, en serrant la réalité d'assez près », il ne faut pas commencer la description par les massifs du Tell, mais par les massifs sahariens. L'analyse de ceux-ci montre que la direction des accidents tectoniques les plus anciens est méridienne. Pour décrire la structure de l'Algérie, il convient donc de choisir « une autre méthode que l'analyse et l'énumération bout à bout des plissements

**Tableau 1. Les régions naturelles de l'Algérie selon Augustin Bernard et Émile Ficheur (1902)  
(tableau établi par Florence Deprest)**

<i>Annales</i>	<i>Lieux</i>	<i>Caractéristiques</i>	
<i>Annales, XI, p. 225-246</i>	<i>Massifs littoraux à l'Est d'Alger</i>		
I. Zone littorale	1- Kabylie du Djurdjura	Fort peuplement indigène, culture pénible	
	2- Kabylie des Babors	Pénétration difficile à cause du relief	
	3- Kabylie de Collo	Pénétration difficile dans la partie forestière	
	4- Edough et la région de Bône	Chêne-liège et possibilité de châtaigneraies	
Chaîne littorale	<i>Chaîne littorale à l'Ouest d'Alger</i>		
	5- Sahel d'Oran	Colonisé mais abondance de terrains salés	
	6- Dahra	Surfaces mais communications difficiles	
	7- massif de Miliana	Trop abrupt, difficile à surveiller	
	8- Atlas mitidjien	Très accidenté, obstacle à la communication	
	9- Mitidja et Sahel d'Alger	Se prête merveilleusement à la colonisation, malgré sa grande insalubrité	
	Grande dépression sublittorale	<i>Dépression sublittorale</i>	
		10- plaines de la Sebka, du Sig et de l'Habra	Sig trop marécageux pour être aussi bien cultivé que la Mitidja
		11- vallée du Chélif	Rendement inégal, irrigation nécessaire
12- bassin de Médéa		Glissements de terrain	
13- plaines des Beni-Sliman, des Arib, du Hamza		Favorable uniquement sur alluvions récentes, plaine des Arib plus fertile	
14- oued Sahel et vallée de la Soummam		Très fertile mais insuffisamment arrosée Une des parties les mieux colonisées de l'Afrique du Nord	
<i>Annales, XI, p. 339-365</i>	<i>Chaîne médiane et sa bordure</i>		
II. Zone intérieure	15- massif des Traras	Accidenté, boisements maigres	
	16- bassin de la Tafna	Fertile, potentiel agricole	
	17- Tessala et Mékerra	Région de Bel-Abbès très fertile, colonisée	
	18- région de Mascara	Région sèche, surexploitation de l'alfa	
	19- massif de l'Ouarsenis	Peu fertile, communications difficiles	
	20- région de Tiaret et Nahr-Ouassel	Fort potentiel, en développement	
	Chaîne médiane	21- chaîne médiane à l'Est de l'Ouarsenis	Très accidenté, communication très difficile
		22- Titteri et Dira	Sols phosphatés, mais rares et peu arrosés
		23- Bibans et Medjana	Sols assez ingrats, fertilité sur alluvions
		24- plaines de Sétif	Fertilité, mais régime pluvial irrégulier
		25- Ferdjoua et bassin de Constantine	Fertilité moyenne
		26- bassin de Guelma	Bonnes conditions pour la colonisation
Chaîne intérieure	<i>Massifs de la chaîne intérieure</i>		
	27- massif de Tlemcen et de Daya	Forêts, vergers	
	28- massif de Saïda et de Frenda	Eau et réserve de terres pour la colonisation	
	29- chaîne du Hodna	Forêts, peuplement indigène	
	30- Bellezma	Forêts, forteresse naturelle	
	31- région des Chotts Constantinois	Surtout propices à l'élevage, pâturages salés	
	32- Chebka des Sellaoua et chaînes de Souk-Ahras	Fertilité sur les marnes phosphatées déjà exploitées par les Romains	
<i>Annales, XI, p. 419-438</i>	<i>Steppes et bassins des chotts</i>		
III. Zone des steppes et bassins des chotts	33- Chotts oranais	Colonisation européenne impossible sauf en des points très limités	
	34- Zahrez et steppes d'Alger	Améliorations possibles assez restreintes	
	35- Hodna	Irrigation sans doute possible	
Atlas saharien	<i>L'Atlas Saharien</i>		
	36- massif de Figuig et monts des Ksour	Améliorations ponctuelles possibles	
	37- Djebel Amour	Véritable Tell saharien	
	38- monts des Oulad Nayl et du Zab	Essentiellement pays de nomades	
	39- Aurès	Véritable Kabylie du Sud, peuplée	
	40- Nemenchas	Faible valeur économique	
41- monts de Tébessa	Morceau de Tell (agriculture, gisements)		



**2. Carte des régions naturelles d'Algérie par Augustin Bernard et Émile Fichœur (ext. de BERNARD A., FICHEUR É. (1902). « Les régions naturelles de l'Algérie », *Annales de Géographie*, XI, p. 221-246, p. 339-365, p. 419-438)**

longitudinaux» — celle de Bernard — et plutôt « attirer l'attention sur les grandes divisions transversales » (1922, p. 148) (5). La complexité du Tell résulte de ce grand quadrillage : la structure géologique du Sahara donne donc, littéralement, son sens profond à celle des Hauts Plateaux et du Tell. Ce renversement de perspective construit le Sahara comme la clé de compréhension de l'« Algérie utile » (1922, p. 148). Il détermine le plan de l'ouvrage : la description géomorphologique va ainsi de l'Atlas saharien, où affleurent les terrains les plus anciens, à la Meseta sud-oranaise, avant d'examiner les plis tertiaires du Tell. Par opposition au primat climatologique de Bernard, Gautier arrache ainsi le Sahara à son statut de terrain de relégation, relevant sa place dans la hiérarchie des terrains scientifiques en fonction de leur intérêt pour la colonisation.

Conjointement à la primauté donnée aux accidents tectoniques méridiens, Gautier structure une lecture du territoire en grands compartiments selon les longitudes. Il définit ainsi trois grandes lignes méridiennes : une grande faille qui court du Touat au Roussillon, une grande dorsale qui va du Hoggar à Médéa, la brèche de Biskra sur laquelle se croise orthogonalement l'effondrement de la région des chotts tunisiens. Alors que ce dernier complexe constitue les principales ouvertures et des voies de passages de l'Est vers l'Ouest (1922, p. 32-36), la grande dorsale Hoggar-Médéa structure l'opposition entre deux Algéries. La partie orientale est « une Algérie montagneuse, pittoresque, boisée, presque exclusivement Berbère, l'Algérie des Kabylies ». La partie occidentale est « l'Algérie des plaines sublittorales, bien plus sèche que l'autre, nue, peuplée d'indigènes bien différents qui mènent une autre vie, et parlent surtout l'arabe » (1922, p. 30). Enfin, Gautier estime qu'en dépit des connaissances encore

lacunaires, il est possible d'observer « depuis le cœur du Sahara jusqu'à la Méditerranée, à peu près sous le méridien de la frontière algéro-marocaine, dans une direction grossièrement nord-sud, [...] une ligne qui ne cesse pas un instant d'être extrêmement importante du point de vue humain » (1922, p. 25-26). Pour lui, cette faille nord-sud correspond dans la partie saharienne à la « rue des palmiers » du Touat. Plus au nord, c'est le couloir emprunté par la Moulouya qui marque la séparation entre les moyennes montagnes et les hauts plateaux de l'Algérie, d'une part, et la haute montagne marocaine, de l'autre.

Ce n'est pas le fleuve lui-même qui est frontière. Il longe sur sa rive gauche le pied d'un escarpement haut d'un millier de mètres, par lequel le haut pays marocain tombe à pic sur les plateaux algériens deux fois moins élevés. (p. 24)

Séparant les deux Maurétanies au temps de Salluste, cette frontière l'est de tout temps restée, articulant une différence paysagère, séparant les Berbères des Arabes, les sédentaires des nomades. Contraste topographique expliqué par la structure géologique, l'opposition trouve donc son pendant dans l'occupation humaine. S'y articule le contraste « entre deux humanités » (*ibid.*). Bien qu'il n'aille pas jusqu'au bout de la formulation, l'intention évidente de Gautier est d'ériger la Moulouya en frontière naturelle de l'Algérie. Sans le citer directement, il s'oppose en cela au célèbre ouvrage de Bernard publié en 1911, *Les Confins algéro-marocains*. Ce dernier y démontrait que, du Tell au Tafilelt, ni la Moulouya ni le Guir ne pouvaient être considérés comme une frontière naturelle ou historique.

Chez Gautier, l'existence d'une frontière naturelle occidentale participe d'un processus de légitimation de limites territoriales par la raison naturelle. Le territoire de la colonie est ainsi montré bien circonscrit et identifiable : l'Algérie ne saurait être confondue avec les protectorats voisins. Pour lui, cette identification d'un territoire bien délimité s'articule directement à celle d'un « peuple algérien » : celui formé par les colons européens. À l'image de la France, l'unité de ce « peuple » s'est soudée dans les épreuves. À l'image du territoire de la France dans lequel s'incarne la Nation, le territoire de la Colonie, aux limites esquissées en grande partie par la nature, incarnerait l'unité « algérienne » des colons. Les aspirations de ces derniers à plus d'autonomie vis-à-vis du pouvoir de la métropole sont ainsi « naturellement » légitimées. À l'opposé du découpage « algérianiste », qui valorise le territoire de la colonie par rapport à tous les autres, la Berbérie de Bernard est le concept régional « anti-algérianiste » par excellence : il dilue la spécificité du territoire de la colonie, au profit de l'unité impériale de l'Afrique du Nord. Les structures naturelles de l'Algérie selon Gautier ou Bernard sont ainsi construites sur le plan clivé formé par les oppositions politiques entre la métropole et la colonie.

### **Colonie contre Métropole : deux conceptions coloniales**

Gautier se situe lui-même parmi les idéologues « algériens » (6). En effet, en 1920, Gautier publie *L'Algérie et la Métropole*, essai dans lequel il se fait le porte-parole de positions largement partagées par les Européens d'Algérie dans l'entre-deux-guerres. À travers de multiples exemples pris à différentes époques, il veut montrer que, depuis 1830, la Métropole (7) a voulu tout contrôler en Algérie, car elle aurait toujours été persuadée que les colons sont incapables d'administrer eux-mêmes la colonie. Ainsi la Métropole aurait toujours bridé les colons européens, alors que ce sont eux qui



constitueraient la matière vivante de l'Algérie. Pourtant Gautier ne veut pas dire qu'en Algérie la fracture essentielle se situerait entre deux blocs européens, plutôt qu'entre l'Indigène et l'Européen. Pour lui, l'opposition historique de la Colonie et de la Métropole ne contrevient pas à l'injonction fondatrice du discours colonial qui sépare l'Indigène et l'Européen : elle s'y conforme entièrement. Si Colonie et Métropole s'opposent, c'est parce que la Métropole aurait toujours représenté le « parti indigène ». Selon le point de vue des « Algériens », il n'y aurait aucune différence entre Napoléon III, Ferry ou Clemenceau. Le programme serait toujours resté le même : la défense des indigènes face à des colons qui, dans l'imagination métropolitaine, seraient des oppresseurs. Cependant, selon Gautier et la majeure partie de ses compatriotes, les événements de la Grande Guerre pendant laquelle Indigènes et Européens ont combattu côte à côte (1920, p. 252-253), seraient bien la preuve éclatante que la colonisation en Algérie n'aurait jamais été aussi mauvaise que la Métropole a bien voulu le dire. Gautier regrette ainsi que « la gratitude légitime [de la métropole] pour les indigènes la rende un peu ingrate pour ses propres colons, émanation d'elle-même » (1920, p. 254) (8). Il plaide ainsi pour que la Métropole fasse la preuve d'une solidarité à la hauteur de celle montrée par la Colonie (9).

Pour Gautier, l'identification d'un territoire bien délimité s'articule donc à celle d'un peuple « algérien » dont l'unité face au « bloc indigène » s'incarne dans le territoire qu'il domine. L'Algérie des colons s'affirme comme la collaboratrice de la France, elle lui a témoigné sa solidarité, elle réclame reconnaissance et autonomie. Dans le dispositif impérial, l'Algérie serait ainsi centrale. Selon Gautier, la Colonie poursuit la mission civilisatrice par un lent « métamorphisme de contact » unique en son genre, qui repose sur la présence de colons nombreux et entreprenants, tout particulièrement dans le domaine agricole. Dans la direction méridienne, le Sahara ne s'apparente donc pas à des confins inexploitable, mais à un pont pour les transports entre l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale française. L'Algérie, sa capitale, ses colons constituent ainsi, littéralement, « la tête de pont » de l'empire en Afrique. Vecteur de la continuité de l'Afrique française, le Transsaharien est appelé à devenir la voie impériale de la France (fig. 1).

À l'opposé, Bernard défend la pluralité des modes de colonisation : selon lui, la colonisation de peuplement fondée sur l'agriculture n'est pas possible partout. Dès 1902, il postule qu'en Algérie les régions les plus favorables ont depuis longtemps été l'objet d'une colonisation intensive (Mitidja, Sahel d'Alger, bassin de la Guelma, plaine de Bel-Abbès, vallée de la Soummam). D'autres territoires moins favorables ont déjà été mis en valeur en raison de l'installation ancienne et nombreuse d'Européens (Sahel d'Oran, bassin de Constantine). Il ne subsiste plus déjà que quelques réserves très réduites (tabl. 1). Hors du Tell et de quelques régions isolées, l'Algérie est couverte par la steppe incompatible avec un genre de vie sédentaire. Au Maghreb, il convient donc de concentrer la colonisation agricole dans cette région transversale qui s'étend au bord de la Méditerranée et d'y parachever l'axe ferroviaire impérial qui reliera la Tunisie au Maroc. Quant au Sahara, il n'est susceptible d'aucun usage économique : c'est par les transports maritimes que doivent s'effectuer à moindre coût les liaisons entre l'Afrique Occidentale française, l'Afrique du Nord et la métropole. Au sud du Tell, Bernard privilégie donc d'autres modalités de la présence française. Dans les régions des steppes, il préconise plutôt d'améliorer la vie des indigènes que de tenter des expériences de colonisation agricole aux résultats plus qu'incertains

(Bernard, Lacroix 1906a ; Bernard, 1911a, b). Au Sahara, il estime que la pénétration européenne est indispensable mais qu'il faut lui donner des raisons plus politiques qu'économiques. La nécessité d'établir la sécurité peut être assurée par la seule présence de postes militaires (Bernard, Lacroix, 1906b ; Bernard, 1911a). À partir de l'exemple de la politique de Lyautey menée dans les confins algéro-marocains entre 1902 et 1911, Bernard met ainsi en valeur un modèle de colonisation directement opposable à celui de la Mitidja (Blais, 2007) : une colonisation sans colons.

## Conclusion

L'option méthodologique d'une mise en contexte, à la fois institutionnelle et politique, nous permet ainsi de mettre au jour les contradictions de la production scientifique. L'analyse met ici en lumière comment l'un des clivages majeurs de la nébuleuse coloniale — celui qui oppose un représentant de la doctrine du pouvoir métropolitain à l'une des voix du colonat européen d'Algérie — construit deux systèmes spatiaux aux découpages régionaux antagonistes. L'analyse fine des archives montre que ces deux systèmes, logiquement contradictoires, furent validés tous les deux au plus haut niveau universitaire, dans le cadre légitime d'articles et de recensions publiés par des revues scientifiques les plus réputées telles les *Annales de Géographie* ou encore les *Annales d'Histoire économique et sociale*. Au sein même de l'institution universitaire française, la production des savoirs géographiques sur l'espace nord-africain, et particulièrement algérien, ne constitue ainsi pas un discours monolithique et s'insère dans un jeu de légitimations scientifique et politique subtil (Deprest, 2007).

De tels constats nous invitent à remettre en question certaines catégories usuelles de l'histoire de la géographie, telle l'opposition entre « géographie vidalienne » et « géographie coloniale » (Soubeyran, 1997). Ils nous engagent ainsi à déconstruire la catégorie de « géographie coloniale » qui oblitère la complexité des processus de production scientifique en situation coloniale et des faits de domination qui les structurent.

## Sources citées

- BERNARD A., FICHEUR É. (1902). « Les régions naturelles de l'Algérie ». *Annales de Géographie*, XI, p. 221-246, p. 339-365, p. 419-438.
- BERNARD A., LACROIX N. (1906a). « L'évolution du nomadisme en Algérie ». *Annales de Géographie*, XV, p. 152-165.
- BERNARD A., LACROIX N. (1906b). *La Pénétration saharienne (1830-1906)*. Alger : Imprimerie algérienne, coll. « Exposition coloniale de Marseille », x-195 p.
- BERNARD A. (1911a). *Les Confins algéro-marocains*. Paris : Larose, xiii-420 p.
- BERNARD A. (1911b). « Le "dry-farming" et ses applications dans l'Afrique du Nord ». *Annales de Géographie*, XX, p. 411-430.
- BERNARD A. (1937). *Afrique septentrionale et occidentale. Première partie. Généralités – Afrique du Nord*. In P. VIDAL DE LA BLACHE, L. GALLOIS, dir., coll. « Géographie Universelle », tome XI, vol. 1.
- GAUTIER É.-F. (1920). *L'Algérie et la métropole*. Paris : Payot, 254 p.
- GAUTIER É.-F. (1922). *Structure de l'Algérie*. Paris : Société d'éditions géographiques et scientifiques, 24 p.

- GAUTIER É.-F. (1927). *L'Islamisation de l'Afrique du Nord. Les siècles obscurs du Maghreb*. Paris : Payot, coll. « Bibliothèque historique », 432 p.
- GAUTIER É.-F. (1930). *L'Évolution de l'Algérie de 1830 à 1930*. Paris : Comité métropolitain du Centenaire de l'Algérie, coll. « Cahiers du Centenaire », III, 96 p.
- GAUTIER É.-F. (1931). *Mœurs et coutumes des musulmans*. Paris : Payot, « Collection d'études, de documents et de témoignages pour servir à l'histoire de notre temps », 305 p.
- LARNAUDE M. (1975). « Émile-Felix Gautier (1864-1940) et Augustin Bernard (1865-1947) ». *Les Géographes français*. Paris : CTHS, coll. « Bulletin de la Section de géographie, Comité des travaux historiques et scientifiques », t. 81, p. 107-118. ISBN : 2-7177-1263-1

## Éléments de bibliographie

- AGERON C.-R. (1968). *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*. Paris : PUF, 2 vol., 1296-XVI p.
- BLAIS H. (2007). « Mitidja ». In DULUCQ S., KLEIN J.-F., STORA B., dir., *Les Mots de la colonisation*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, coll. « Les Mots de... », 127 p. ISBN : 978-2-85816-893-4
- BOURDIEU P. (2001). « Sur le pouvoir symbolique ». In *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Fayard, coll. « Points Essais », p. 210-211. ISBN : 2-02-050922-9
- BOURDIEU P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard, 243 p. ISBN : 2-213-01216-4
- BOURDIEU P. (1984). *Homo academicus*. Paris : Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 302 p. ISBN : 2-7073-0696-7
- BOURDIEU P. (1976). « Le champ scientifique ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, p. 88-104.
- BOURDIEU P. (1975). « Méthode scientifique et hiérarchie sociale des objets ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 1, p. 4-6.
- BOURGUET M.-N., LEPETIT B., NORDMAN D., SINARELLIS M., dir. (1998). *L'Invention scientifique de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*. Paris : Éditions de l'EHESS, coll. « Recherches d'histoire et de sciences sociales », 325 p. ISBN : 2-7132-1237-5
- CHARLE C. (1994). *La République des universitaires (1870-1940)*. Paris : Seuil, coll. « L'Univers historique », 505 p. ISBN : 2-02-014602-9
- CHARLE C., dir. (1985-1986). *Dictionnaire biographique des universitaires aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. Vol. 1, *La Faculté des Lettres de Paris (1809-1908)*. - Vol. 2, *Dictionnaire biographique 1909-1939*. Paris : Éditions du CNRS-INRP, 179 p. + 215 p. ISBN : 2-7342-0082-1
- COOPER F. (2002). « Decolonizing Situations. The Rise, Fall, and Rise of Colonial Studies, 1951-2001 ». *French Politics, Culture and Society*, vol. 20, n°2, p. 47-76.
- DEPREST F. (2002). « L'invention géographique de la Méditerranée : éléments de réflexion ». *L'Espace géographique*, n° 1, p. 73-92. <http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2002-1-page-73.htm>
- DEPREST F. (2007). *Géographes et géographies en situation coloniale. L'Université d'Alger (1880-1950)*. In HDR « La Méditerranée et le monde méditerranéen. Pour l'analyse de l'invention géographique des lieux et des découpages de l'espace », soutenue à l'Université Paris 1, Tome II, vol. 2.

- LORCIN P.M.E. (1995). *Imperial Identities: Stereotyping, Prejudice and Race in colonial Algeria*. London, New York: I.B. Tauris, coll. « Society and culture in the modern Middle East », x-323 p. ISBN: 1-85043-909-5
- LUCAS Ph., VATIN J.-C. (1975). *L'Algérie des anthropologues*. Paris: Maspero, coll. « Fondations », 292 p. ISBN: 2-7071-1313-1
- MEYNIER G. (1981). *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du xx<sup>e</sup> siècle*. Genève: Droz, coll. « Travaux de droit, d'économie, de sociologie et de sciences politiques », xxii-793 p.
- MONIOT H., dir. (1976). *Le Mal de voir. Ethnologie et orientalisme: politique et épistémologie, critique et autocritique*. Paris: Union générale d'éditions, n° spécial des *Cahiers de Jussieu*, 426 p. ISBN: 2-264-00103-8
- NORDMAN D., RAISON J.-P., dir. (1980). *Sciences de l'homme et conquête coloniale. Constitution et usages des sciences humaines en Afrique (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*. Paris: ENS, 238 p. ISBN: 2-7288-0066-9
- SAID E.W. (2000). *Culture et impérialisme*. Paris: Fayard/Le Monde diplomatique, 558 p. ISBN: 2-213-60791-5
- SAID E.W. (1980). *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris: Le Seuil, 392 p. ISBN: 2-02-005602-X
- SIBEUD E., dir. (2004). « Les sciences sociales en situation coloniale ». *Revue d'histoire des sciences humaines*, dossier spécial, n° 10.
- SIBEUD E. (2004). « Post-colonial et Colonial Studies: enjeux et débats ». *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 51, 4, p. 87-95.
- SINGARAVÉLOU P. (2007). *Professer l'Empire. La construction des "sciences coloniales" en France sous la III<sup>e</sup> République*. Thèse soutenue à Paris 1 en décembre 2007, sous la direction de C. Charle, 3 vol.
- SINGARAVÉLOU P., dir. (2008). *L'Empire des géographes. Géographie, exploration et colonisation (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*. Paris: Belin, coll. « Mappemonde », 287 p. ISBN: 978-2-7011-4677-5
- SOUBEYRAN O. (1997). *Imaginaire, science et discipline*. Paris: L'Harmattan, coll. « Géographies en liberté », 482 p. ISBN: 2-7384-3821-0
- STORA B. (2004). *Histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1854*. Paris: La Découverte coll. « Repères (Maspero) », 124 p. ISBN: 2-7071-4466-5
- VATIN J.-C., dir. (1984). *Connaissances du Maghreb. Sciences sociales et colonisation*. Paris: CNRS, 436 p. ISBN: 2-222-03386-1

## Notes

1. Il fait même sous cette étiquette une campagne électorale à la députation dans une circonscription d'Alger en 1912. Par ailleurs, il est nommé à la Commission interministérielle des affaires musulmanes (CIAM) sous le gouvernement de Clemenceau après la fin de la Première Guerre mondiale.
2. Il s'agit du concept géographique d'Orient et non du point cardinal *stricto sensu*. L'Orient a ainsi une géométrie variable. Dans la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, celui des philhellènes correspond plutôt aux rivages de l'Iliade. Les saint-simoniens, et à leur suite Reclus, le repoussent plus à l'Est, de l'Asie mineure à la Mésopotamie. En même temps, l'Orient est associé à la civilisation islamique, si bien que les peintures représentant le Maroc sont aussi qualifiées d'orientalistes. Dans ce sens, l'Orient se situe au sud de la Méditerranée comme sur la [figure 1](#).
3. Dans cette phrase, Gautier assimile « l'Algérie » au peuple des colons européens.
4. Il existe une quantité de nuances entre toutes ces doctrines qui ont, par ailleurs, reçu le soutien d'acteurs politiques aux intérêts parfois divergents. La doctrine de l'association est soutenue par des

libéraux qui militent aussi pour l'accès des indigènes aux droits politiques, comme Victor Barrucand, mais elle reçoit aussi l'adhésion d'une majorité de partisans du pouvoir colonial qui ne partagent pas, loin s'en faut, cette dernière idée. En revanche, certains libéraux considèrent que la doctrine de l'association vise surtout à « parquer les Indigènes dans leur civilisation » (Ageron, 1968, p. 994).

5. Les plissements tertiaires forment des lignes de sommets Est-Ouest, ce qui implique des forces de poussée Nord-Sud. Les lignes de fracture et les ondulations du socle ancien sont Nord-Sud, ce qui implique des forces transverses.

6. Algérien entre guillemets, car il ne s'agit aucunement ici de la population algérienne, mais uniquement de la dénomination revendiquée par les Européens pendant la période coloniale.

7. Nous utilisons le terme de Métropole et de Colonie avec des majuscules lorsqu'il s'agit d'une retranscription du discours de Gautier qui essentialise ainsi ces deux entités.

8. C'est la dernière phrase de la conclusion.

9. Le ressentiment de Gautier face au pouvoir de la métropole est alimenté par le contentieux institutionnel qui l'oppose à Bernard. Ce dernier, bien qu'ayant obtenu un poste à la Sorbonne en 1902, reste en effet nominalement titulaire de la chaire d'Alger pendant de longues années grâce à ses relations avec le lobby colonial radical-socialiste (Deprest, 2007). Gautier ne peut être que suppléant et l'université d'Alger est obligée de créer pour lui, en 1912, une chaire sur ses fonds propres.

### ***Adresse de l'auteur***

Florence Deprest, Professeure, Université Michel Montaigne Bordeaux 3, Domaine Universitaire, F33607 Pessac Cedex. E.H.GO (UMR 8504 Géographies-Cités), 13 rue du Four, 75006 Paris. Courriel : [Florence.Deprest@u-bordeaux3.fr](mailto:Florence.Deprest@u-bordeaux3.fr)